



Projet de société du MCD

35 engagements du
MCD :

202 Mesures

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE I : LE DOMAINE POLITIQUE	6
1. Politique intérieure	6
2. La Réconciliation Nationale.....	8
3. De la réaffirmation des principes aux valeurs démocratiques.....	8
4. Les réformes institutionnelles et constitutionnelles	9
5. La réforme du cadre électoral.....	9
6. Réformes constitutionnelles	11
7. L'administration du territoire	11
8. La décentralisation	12
9. Défense et Sécurité Nationale	14
10. La poursuite du programme de modernisation de la justice	15
11. Prévention contre l'intégrisme Religieux : contribution du MCD	16
12. De la politique extérieure	23
13. Les Togolais de l'étranger	24
CHAPITRE II : LE DOMAINE ECONOMIQUE.....	26
14 Les Finances publiques	27
15. L'Agriculture.....	28
16. Elevage	30
17. Energie.....	31
18. Les mines	32
14. Une gestion équitable et durable des minerais : Les phosphates, une ressource importante du Togo	32
20. L'industrie	34

Projet de société du MCD

21. Le commerce	35
22. Les transports.....	36
23. Les Postes et Télécommunications.....	38
24. Le tourisme	39
25. L'artisanat.....	39
26. Environnement.....	40
CHAPITRE III. : LE DOMAINE SOCIAL ET CULTUREL	42
27. L'alphabétisation	43
28. L'enseignement maternel et primaire	44
29. L'enseignement secondaire	46
30. L'enseignement supérieur et universitaire.....	48
31. L'enseignement privé	50
32. La santé publique.....	51
33. Le logement	52
34. Les emplois.....	54
35. Sports et loisirs	55
CONCLUSION	56

INTRODUCTION

Aujourd'hui, beaucoup de pays en Afrique peuvent se féliciter des changements profonds et positifs qu'ils ont opérés dans la construction de la démocratie et de l'état de droit. Cependant, le Togo peine à trouver le chemin du respect des valeurs humaines, dans l'instauration de la justice, la paix, la recherche du bien-être individuel et collectif de ses citoyens.

Dans la recherche de meilleures conditions de vie, la classe politique, a usé de son intelligence ainsi que de sa volonté pour agir sur l'environnement social, économique, juridique, institutionnel, constitutionnel et sécuritaire. C'est un énorme travail qui ne peut être exécuté et réalisé qu'au prix d'engagement sincère.

Une grande soif de démocratie et de liberté publique est apparue au cours des deux dernières décennies. Celle-ci continue de secouer tous les régimes dictatoriaux comme celui du Togo.

Le peuple togolais riche de ses diversités, aspire à vivre dans un pays de paix et de justice ; un pays loin du népotisme et de la gabegie ; un pays dans lequel la loi est égale pour tous ; bref un pays où les dirigeants mettent leur savoir-faire et leur volonté au service de la nation tout entière. Malheureusement, au fil du temps, le Togo rame à contre-courant. L'aspiration du peuple à vivre mieux, s'effiloche de jour en jour pour laisser place au désespoir durable.

Projet de société du MCD

Le MCD appelle toutes les filles et tous les fils du Togo, à se mettre à l'œuvre pour l'instauration d'un pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple, afin de mettre ainsi fin à ce système inique de la pensée unique, responsable de tous les maux dont ils souffrent depuis un demi-siècle.

Le MCD affirme qu' «*Un Autre Togo est Possible* » et pour ce faire, propose le présent projet de société, articulé autour de trois grands axes : le domaine politique, le domaine économique et enfin le domaine socio-culturel.

CHAPITRE I: LE DOMAINE POLITIQUE

1. Politique intérieure

Le peuple togolais, depuis les temps coloniaux jusqu'à son accession à la souveraineté internationale, le 27 avril 1960, a fait preuve de bravoure par sa résistance farouche face aux colonisateurs. Déjà, dès 1957 une partie de son territoire a été amputée au profit du Ghana actuel et une autre partie cédée de manière irrégulière au Bénin. Comme si cela ne suffisait pas, l'espoir né au lendemain de son indépendance a été étouffé dans l'œuf pour faire place à une dictature qui dure de plus cinquante ans.

Avec l'avènement du vent des pays de l'est qui a fait chuter le mur de Berlin, le 09 novembre 1989 au profit de la réunification de l'Allemagne de l'est (République démocratique d'Allemagne) et celle de l'ouest (République fédérale d'Allemagne), ceci a semé un vent de panique générale dans les grandes puissances coloniales, particulièrement la France dont son influence dans les changements de régimes en Afrique n'est pas anodine. Pour devancer ces événements dans le continent africain afin d'amorcer la violence au cas où ce vent de liberté atteignait l'Afrique, ce qui est d'ailleurs inévitable, le Président socialiste français de l'époque, Monsieur François Mitterrand a invité tous les chefs d'Etat africains à un sommet franco-africain à La Baule, du 19 au 21 juin 1990, d'où son discours solennel du 20 juin 1990 en faveur de la démocratie dans le continent africain au cours duquel il a clairement dit, je le cite : « il est évident que l'aide traditionnelle et la plus ancienne de la France au développement en Afrique sera plus tiède face aux régimes qui se comporteront autoritaires

Projet de société du MCD

sans accepter l'évolution vers la démocratie mais sera enthousiaste vers ceux qui franchiront le pas avec courage autant qu'il leur sera possible ». En terme clair, l'aide de la France au développement en Afrique sera désormais conditionnée par l'ouverture à la démocratie, à la liberté et au multipartisme dans le continent noir comme si la France faisait maintenant son mea culpa dans la lenteur de la démocratie en Afrique car il est évident, qu'il n'y aura pas de développement en Afrique sans la démocratie et il n'y aura pas de démocratie sans le développement en Afrique. Ce vent des pays de l'est ayant fait chuter le mur de Berlin ainsi que la conférence de La Baule en France en faveur de la démocratie en Afrique, ont encouragé les jeunes du continent africain sans repère à braver sans peur, les dictateurs du continent. C'est ainsi que le Togo, au terme d'un soulèvement populaire sans précédent, depuis l'instauration du parti unique (RPT), a rejoint les pays en voie de démocratisation mais qui ne sera malheureusement que précaire. Car le pouvoir en place surpris par le bouleversement en cours, peine à accepter la volonté du peuple vers l'ouverture à la liberté. Face à cette situation, le pays a connu donc un frein dans son élan vers un développement harmonieux. Or, la démocratie est un système indispensable pour la réalisation des objectifs fondamentaux de l'homme que sont la paix, le respect des droits de l'homme et l'épanouissement humain.

Pour y arriver, le MCD s'engage à œuvrer pour la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance, à travers une politique responsable prenant en compte les réalités profondes du pays.

2. La Réconciliation Nationale

Au Togo, l'unité nationale est tributaire de la réconciliation. Il est impérieux de reconstituer le tissu social brisé. C'est pourquoi le parti une fois aux affaires, s'engage à mettre en place :

- ✓ Une grande Commission Nationale pour la Réconciliation tout en rendant effectif, les recommandations de la CVJR.
- ✓ Un gouvernement d'union national respectant les équilibres régionaux et ethniques.

3. De la réaffirmation des principes aux valeurs démocratiques

Tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans aucune distinction d'ethnies, de sexe, de religion, d'opinion et de classe sociale. Nous allons revoir aussi la place de la femme dans notre constitution pour lui donner les mêmes droits légaux que l'homme dans notre société et dans la famille. C'est pourquoi, le MCD envisage de :

- ✓ Mettre en place des institutions démocratiques fortes
- ✓ Faire respecter l'indépendance effective des trois pouvoirs : exécutif, législatif et Judiciaire, avec des mécanismes de contrôle et de contrepoids tout en travaillant à élever la conscience du citoyen par rapport à la chose publique, à la liberté individuelle et collective et à la transparence dans la gestion des deniers publics.
- ✓ Mettre un accent sur une politique qui prend en compte toutes les diversités régionales et ethniques du pays en rendant obligatoire la répartition équitable des ressources et des revenus, sans préjudice du principe d'égalité des chances dans les recrutements des fonctions civiles et militaires.
- ✓ Elever au niveau des priorités l'éducation, la santé, et l'emploi ;

4. Les réformes institutionnelles et constitutionnelles

Au regard actuel de la crise politique depuis l'Accord Politique Global conclu en 2006, le gouvernement Togolais a du mal à mettre en œuvre les réformes institutionnelles et constitutionnelles indispensables pour l'ancrage de la démocratie dans notre pays. C'est pourquoi, une fois élu, l'une des priorités du gouvernement MCD sera de solder ce vieux contentieux sur les réformes, en prenant les engagements ci-après :

5. La réforme du cadre électoral

Les questions de redécoupage électoral, du mode de scrutin, du fichier électoral, de la CENI, de la HAAC seront revues.

- ✓ **le redécoupage électoral** : Le découpage actuel pour les élections législatives passées comporte de graves anomalies. C'est pourquoi nous prenons l'engagement de revoir, en se fondant sur le nouveau recensement général de la population togolaise (RGPH 2010), le découpage de manière à le corriger sur la base de critères géo-démographiques pour corriger l'inégalité dans la répartition des sièges entre les préfectures.
- ✓ **le mode de scrutin** : Le mode de scrutin à deux (2) tours prévu par la Constitution de 1992 pour les législatives et la présidentielle doit être rétabli.

Projet de société du MCD

- ✓ **Le fichier électoral** : Les résultats du RGPH 2010 et les débats sur le fichier électoral actuel montrent que le fichier électoral est totalement corrompu. Nécessité d'un nouveau recensement électoral.
- ✓ **La CENI et ses démembrements** : La CENI doit être repensée et recomposée de manière à mettre fin aux CENI politiques qui ont montré leurs limites.
- ✓ **La Cour Constitutionnelle et la HAAC** : Réformer leur composition et leur attribution en matière électorale. Pour la Cour Constitutionnelle, revoir sa saisine. Donner la possibilité au citoyen de saisir la cour constitutionnelle, s'il estime que les droits que la constitution lui sont conférés, sont violés, de quelle que manière que ce soit, d'où cela provient et quel que soit l'auteur de la violation.
- ✓ **Le Financement de la campagne et de l'Équité Genre** : Un plafonnement des dépenses, Le financement à accorder aux listes et les modalités de remboursement des frais de campagne seront revues. La suppression de la caution pour les partis politiques légalement constitués et adoption de mesures d'accompagnement de la parité Homme-Femme.
- ✓ **Le couplage des législatives avec les locales** : Pour mettre fin à l'illégalité des Délégations spéciales et faire des économies, le gouvernement MCD s'engage à coupler les législatives avec les municipales et les préfectorales.
- ✓ **Relecture du code électoral et harmonisation avec la Constitution** : Juridiction à créer pour les procédures d'urgence relatives aux Arts **70** et **133**, Relecture des Arts **8, 74, 98, 104, 199, 200, 203, 254, 273**.

6. Réformes constitutionnelles

En ce qui concerne les réformes constitutionnelles:

- ✓ **Le mandat présidentiel** est à limiter à une durée de 5 ans renouvelable une seule fois avec effet immédiat.
- ✓ **Le régime politique** : Modalités de nomination (**art 66**) et Prérogatives (**Art 77**) du Premier Ministre conformes à la Constitution de 1992

7. L'administration du territoire

Le découpage du territoire et son administration sont des facteurs du développement d'un pays. Ils favorisent des équilibres régionaux dans la formulation des politiques de développement économique qui tiennent compte des réalités socio-culturelles. Leur maîtrise attire les investisseurs et crée une confiance avec les partenaires au développement.

Le découpage administratif que nous comptons mettre en œuvre, respectera les principes d'indivisibilité de l'État. Pour atteindre ces objectifs, le MCD s'engage à redécouper les régions économiques du pays en se basant sur des critères démographiques, culturels et sociologiques.

Le nouveau découpage de la carte administrative du pays sera défini autour de pôles économiques et passera de cinq à dix régions économiques et se présentera comme suit :

- La région autonome du Golfe qui a pour territoire géographique le grand Lomé. Ceci conduira à faire des huit arrondissements actuels du Grand Lomé, des Préfectures et Communes de plein exercice..
- La région maritime composée du reste des préfectures.

Projet de société du MCD

- La région des plateaux sera coupée en quatre, à savoir :
 - o Une région des Nord-ouest plateaux regroupant (Wawa, Akébou, Amou)
 - o Une région du grand Kloto regroupant (Agou, Kloto, Danyi, Kpélé)
 - o Une région Nord-est plateau regroupant (Ogou, Est-mono, Anié)
 - o Une région du Sud-est plateau regroupant (Haho sud et Haho nord avec chef- lieu Wahala, Moyen-mono) et Notsé comme chef-lieu.
- L'actuelle région centrale plus Assoli.
- La région de la Kara sera coupée en deux, à savoir :
 - o Les préfectures de la Kozah, Doufelgou, Binah, Kéran ensemble dans la région de la Kara.
 - o Les préfectures de Bassar, Dankpen avec les nouvelles préfectures de Kabou, Bapuré qui seront créés dans la région du grand Bassar.
- La région des savanes restera intacte

8. La décentralisation

Dans le découpage du territoire, des efforts de forte décentralisation avec une autonomisation renforcée des régions seront menés. Le MCD s'engage à :

- ✓ Réformer les régions en changeant le statut des Gouverneurs de Régions ; qui dans l'actuelle Loi sur la Décentralisation sont prévus, pour être nommés et soumis au pouvoir en place. Ces derniers seront désormais élus pour être présidents de régions. Lesquelles auront une forte autonomie de gestion.
- ✓ Renforcer la décentralisation des services publics et administratifs tout en faisant de l'administration territoriale une administration de développement.

Projet de société du MCD

- ✓ Nommer des personnalités qui répondent à l'adéquation poste -compétence à tous les niveaux de responsabilité.
- ✓ Organiser dans un délai très raisonnable les élections locales.
- ✓ Faire de la commune une véritable base du développement et de démocratie participative.
- ✓ Promouvoir et encourager les jumelages intra-communaux et extra-communaux pour un meilleur maillage territorial.

Aussi, la décentralisation du pays est actuellement menée de telle sorte que les autorités traditionnelles et religieuses n'ont aucun pouvoir réel auprès des populations locales. Notre système de décentralisation doit répondre à une innovation, de sorte à associer la chefferie traditionnelle aux principes de décentralisation moderne. Il s'agit pour nous de mettre en place, une décentralisation dont les chefs traditionnels sont membres de droit dans les conseils préfectoraux et municipaux des Collectivités décentralisées. Sur ce, le MCD s'engage à :

- ✓ Adopter un statut régissant la chefferie et les autorités religieuses traditionnelles, ce qui permettra leur prise en compte étatique limitant ainsi les risques d'inféodation.
- ✓ Mettre en œuvre les procédures de désignation des autorités locales de manière qu'elles soient aussi largement partagées par la base et tiennent en compte les procédures historiques et de succession de la chefferie traditionnelle.
- ✓ Soutenir la chefferie en termes d'intervention et fonctionnement.
- ✓ Encourager la création d'un conseil des cultes et des pratiques religieuses.

Projet de société du MCD

- ✓ Veiller à ce que le processus d'érection du représentant des allogènes dans une localité se fasse en sorte que ce dernier soit sous l'autorité directe du chef autochtone en qualité d'accessoire ou de conseiller.

La décentralisation intégrale instituée, permettra de promouvoir l'administration locale et de booster le développement à la base. Le peuple sera ainsi associé à la gestion des projets de développement de son ressort.

9. Défense et Sécurité Nationale

Le rôle régalien de l'armée est la protection et la défense de l'intégrité territoriale. Notre souci est d'imprimer un caractère républicain à cette armée. Pour cela, il sera mis en œuvre une politique de recrutement et de promotion respectant les équilibres régionaux et ethniques. Elle passera d'une armée de masses à une armée professionnelles. Le MCD, pour réaliser cet objectif, envisage de :

- Pour les forces de défense :

- ✓ Réformer l'armée en termes de renforcement des capacités humaines tout en la dotant d'équipements modernes.
- ✓ Etablir un équilibre régional en effectifs.
- ✓ A compétence égale le recrutement, la nomination et la promotion des hommes de rang, des officiers supérieurs et les chefs de commandements se feront sur la base des équilibres régionaux et ethniques. Cette disposition permettra de rétablir la confiance entre l'armée et son peuple.

Projet de société du MCD

- ✓ Mettre en œuvre la restructuration des garnisons.
- ✓ Instituer un statut particulier pour tous les corps de défense et de sécurité.
- ✓ Instaurer le service militaire volontaire.
- ✓ Développer une coopération multinationale, régionale et sous régionale en matière de défense et de sécurité.
- ✓ Renforcer la formation des militaires et des agents de sécurité en matière des droits de l'homme, et des libertés par la mise en place des centres régionaux.

- Pour les forces de sécurité :

- ✓ Réorganiser les forces de police et de gendarmerie et leur doter des moyens leur permettant d'assurer efficacement leur mission de lutte contre toutes les formes de criminalité.
- ✓ Doter les garnisons de sapeur-pompier en moyen matériels et humains et assurer leur implantation dans toutes les préfectures et les communes.

10. La poursuite du programme de modernisation de la justice

L'effort de modernisation de la justice doit être poursuivi avec l'accompagnement des partenaires en développement. Le gouvernement MCD s'engage :

- ✓ Organiser dans les meilleurs délais, les Etats Généraux de la Justice avec tous les acteurs de la Justice afin de corriger toutes les pratiques constatées dans les modes de recrutement, de formation et de promotion dans la Justice afin de rendre en adéquation le statut de la magistrature avec le respect des équilibres régionaux et Ethniques sans préjudice du respect de l'égalité de tous devant la loi. Ces Etats Généraux pourront se

Projet de société du MCD

pencher sur toutes les sources des lenteurs et lourdeurs constatées dans l'administration de la Justice et l'éradication de toutes les formes de Corruption dans l'appareil judiciaire.

- ✓ Le MCD s'engage à mettre en œuvre les deux degrés de Juridictions afin de faciliter l'implantation des tribunaux administratifs et des Cours de Comptes dans les régions et préfectures du Togo.
- ✓ Pour mettre fin au surpeuplement dans les prisons, le MCD mettra en œuvre la politique de construction de nouvelles prisons et centres de détention. Cette politique devra tenir compte de la séparation de lieu de détention des mineurs et femmes dans des établissements spécifiques. Il sera associé à ces lieux de détention, des centres de formations professionnelles pour permettre une meilleure réinsertion sociale des délinquants sans qualification professionnelle. Cette politique sera conduite en association avec le secteur privé

11. Prévention contre l'intégrisme Religieux : contribution du MCD

Le renouveau spirituel et culturel qui caractérise de nombreuses régions du monde islamique au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, coïncide avec la fin de l'ère coloniale et l'indépendance d'une multitude d'anciens États coloniaux, l'émergence d'un système international centré sur les Nations Unies et plus récemment, la fin de la guerre froide et la disparition du monde bipolaire Est-Ouest.

Compte tenu de ce vaste contexte, il n'est guère surprenant que de nombreux musulmans, au Moyen-Orient et ailleurs, aient ressenti le besoin de renouveler leur engagement envers la foi

de leurs ancêtres, dont ils font le symbole de leur identité dans leur quête d'une place bien à eux dans le monde moderne.

L'islam dans ce processus, s'avère être, une source durable d'inspiration religieuse et d'orientation spirituelle ainsi qu'un repère idéologique pouvant pousser ses adeptes vers l'affirmation de soi dans les affaires politiques et sociales.

Afin de bien cerner le contenu de cette partie, nous commençons par une approche sur la problématique de l'intégrisme.

On entend par musulman, le nom donné par le prophète Abraham aux gens qui croient en un Dieu et qui y sont soumis, donc sa loi divine ;

Le mot ISLAMISTE désigne une personne qui ne respecte aucune loi sur la terre sauf celle de Dieu ;

EXTREMISTE ET INTEGRISTE désignent une personne qui ne tolère pas d'autres interprétations que celles fournies par les anciens savants, contre l'évolution et l'adaptation de sa doctrine .On en trouve aussi bien chez les musulmans, les chrétiens, dans le Judaïsme et dans bien d'autres religions. En plus de cela, cette personne cherche à imposer sa religion aux autres par tous les moyens.

L'activisme religieux dans les territoires musulmans du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été qualifié d'intégrisme islamique. C'est pourquoi la plupart des musulmans jugent ce terme vraiment mal approprié et disent que l'observation de principes de base a toujours caractérisé l'islam, ce qui n'est pas le cas d'autres traditions. D'après un universitaire occidental, le problème fondamental que pose le concept de l'intégrisme est le fait qu'il s'agit d'une catégorisation ethnocentrique, résolument laïcisée et fondée sur des analogies interculturelles trompeuses.

En réaction à ces objections, de nombreux auteurs préfèrent utiliser l'expression «mouvement islamique» ou parler simplement d'« islamisme » et d'« islamiste » pour désigner la tendance au renouveau religieux et à l'activisme constatée chez les musulmans modernes. Les expressions «intégrisme» et «islam politique radical» sont aussi couramment utilisées. Quel que soit le nom donné à ce phénomène, il importe cependant d'en distinguer les divers types et leurs caractéristiques principales, telles qu'ils se manifestent aujourd'hui dans les grands pays et les principaux centres de l'activisme musulman au Moyen-Orient. Le mouvement islamique, où qu'il apparaisse, n'est pas un phénomène social homogène, unifié et monolithique.

Il peut sembler inexact, par ailleurs, parler du réveil de l'islam, comme si ce dernier avait perdu beaucoup de sa popularité et était, sinon moribond ou du moins très affaibli. Au contraire, l'islam est resté populaire et bien vivant à travers les âges, et a vu sans cesse augmenter le nombre de ses adeptes et des territoires où il était présent. Jusqu'à ces derniers temps, c'est son aspect politique surtout qui était absent de la scène des affaires publiques. La communauté musulmane a continué de puiser dans la vaste réserve des nourritures spirituelles de l'islam pour en élargir les frontières grâce à la migration et à des activités missionnaires en Afrique, en Asie, en Europe et dans les Amériques. Selon la plupart des estimations, un milliard de personnes se disent aujourd'hui musulmanes. Parler du réveil de l'islam de ces dernières années, c'est souligner le désir croissant d'un grand nombre de musulmans de s'affirmer sur le plan de l'action sociale et politique.

La tendance islamiste, chez les musulmans, désigne en général les groupes et mouvements qui, dans plusieurs pays, cherchent à établir, ouvertement ou clandestinement, un gouvernement ou un État islamique. Cet objectif se justifie par le fait qu'un gouvernement

Projet de société du MCD

islamique appliquerait vraisemblablement certaines, sinon la plupart, des lois et règles de l'islam (la charia) qui ont trait, entre autres, à l'habillement, aux relations entre les sexes, à l'interdiction de l'alcool et des jeux d'argent, aux châtiments propres à des crimes précis et aux restrictions imposées aux opérations bancaires et aux prêts à intérêt. Les citoyens d'un tel État islamique pourraient alors vivre en plein accord avec les exigences de leur foi; il leur serait plus facile de s'épanouir spirituellement et il y aurait moins d'obstacles à leur salut. Les musulmans concernés auraient en outre davantage voix au chapitre dans leurs propres affaires et pourraient plus facilement protéger leurs intérêts dans leurs relations avec les étrangers.

Les musulmans qui demandent le réveil de leur religion et de leur communauté font une large place, d'une part, à la nécessité d'un renouveau spirituel individuel par la réaffirmation des prescriptions morales et éthiques de leur foi et, d'autre part, à la nécessité de revitaliser la communauté en général, la collectivité musulmane dans son contexte physique et politique

Au siècle dernier, d'éminents penseurs et activistes islamistes ont attaché de l'importance à l'axe interne et spirituel du réveil, alors que d'autres préconisaient la prise de mesures ou de lignes de conduite précises pour améliorer la condition sociale et politique des musulmans en général.

Si les adeptes de l'islam sont exhortés à s'intéresser à leur relation avec Allah ainsi qu'à leurs relations les uns avec les autres et avec les étrangers, les islamistes soutiennent que les musulmans négligent en général le deuxième volet de leurs responsabilités de croyants, notamment dans le domaine de la politique et de leurs relations avec les non-musulmans

Projet de société du MCD

Au Moyen-Orient, la plupart des groupes islamistes poursuivent un objectif commun, à savoir la création d'une société vraiment islamique dans laquelle ils pourront vivre sous un régime guidé par les règles de leur foi, telles que le codifie la loi islamique. Pour les extrémistes, la première condition de la réalisation de cet objectif est le renversement par la force des élites actuellement au pouvoir au Moyen-Orient, dont des régimes aussi différents que les monarchies du Maroc, de l'Arabie Saoudite, de l'Émirat du Koweït et des Émirats arabes unis, et les régimes laïcs de l'Algérie, de l'Égypte et de la Tunisie et dans le nord Mali. Pour les islamistes d'Israël et des Territoires occupés, c'est la destruction de l'État israélien.

Les idéologies importées telles que le communisme, le socialisme, le libéralisme et le nationalisme sont, soit considérées comme des échecs là où elles ont été mises à l'essai, soit jugées indésirables là où elles ne l'ont pas été, parce qu'elles préconisent des politiques non islamiques ou semblent autrement incompatibles avec les normes islamiques.

Le mouvement islamiste a pour objectif à plus long terme la constitution d'un bloc d'États dont les gouvernements appliqueront la loi et les pratiques de l'islam. Il espère qu'un tel bloc pourrait, seul ou en s'alliant avec d'autres nations du tiers-monde, changer les règles du système international, surtout dans le domaine commercial, et modifier ainsi l'équilibre actuel des puissances économiques et politiques dans l'ensemble du monde. C'est pourquoi sa vision du monde est menaçante pour l'Occident, selon certains. Les islamistes croient que l'islam peut créer, ou contribuer à créer, un ordre politique équitable à l'échelle tant internationale que nationale. Pour eux, comme pour la plupart des régimes du tiers-monde, les règles et

règlements actuels ont été établis par les grandes puissances pour protéger leurs propres intérêts et perpétuer leur prédominance politique et économique.

Il est possible de diviser les musulmans qui s'efforcent d'établir un État ou gouvernement islamique en deux groupes, selon les méthodes qu'ils utilisent pour réaliser leurs buts. Ceux du courant principal de l'islamisme cherchent à réaliser leurs objectifs dans le cadre des règles et règlements en vigueur dans leurs sociétés respectives. Habituellement, ils ne s'opposent pas à un certain degré de pluralisme politique, au fonctionnement au sein du système et à la participation démocratique, et ils reconnaissent les droits et les intérêts de la minorité. Ils sont le plus souvent pragmatiques et n'écartent pas l'existence d'une économie de marché. Le courant principal de l'islamisme comprend les Frères musulmans d'Égypte et de Jordanie, et certaines sections du Front islamique du salut (FIS), en Algérie, avant que celui-ci, privé de sa victoire électorale et déclaré illégal, n'entre dans la clandestinité.

Le deuxième groupe de personnes qui épousent le concept d'un État islamique est composé d'islamistes révolutionnaires, radicaux et militants, prêts à recourir à la violence pour renverser les gouvernements en place. Cette tendance est le mieux illustrée en Égypte, par certains éléments des Organisations islamiques (Jama'at Islamiyya) et par le Jihad islamique (Jihad Islami). La menace que représente l'intégrisme islamique et dont on parle beaucoup actuellement en Occident vient exclusivement de ce groupe d'islamistes, qui rejettent en général l'idée du pluralisme, politique ou autre, dénigrent la démocratie parce que non islamique, et répriment les minorités religieuses, linguistiques et ethniques. Ils considèrent

normalement les tactiques terroristes comme un outil légitime, dans l'arsenal dont ils disposent.

Le Togo après les événements du Mali n'échappe pas à la vague des initiatives visant à endiguer sur son territoire le phénomène de l'islamisme. L'islam au Togo comme partout en Afrique noire jusqu'à présent est reconnu par sa capacité à imprégner les sociétés conservant leurs traditions. Les croyants font la distinction entre le contenu religieux du Coran et les règles sociales qui y sont édictées. Cette réalité de la pratique de l'Islam, peut nous conduire à imaginer que, le phénomène islamiste dans son courant militant a peu de chance de prospérer au Togo, mais avec ceci que le courant principal peut trouver dans tout pays, sous certaines conditions, un terrain fertile à son éclosion.

C'est pourquoi, le MCD se propose, d'envisager tous types d'initiatives nécessaires à garantir durablement la paix et la sécurité. Dans cette optique, le MCD s'engage :

✓ **Au respect par le pouvoir public du caractère laïc de la République Togolaise.**

Si l'on peut comprendre l'adhésion du Togo à l'Organisation de la Conférence Islamique, afin de prendre en compte les intérêts de la communauté musulmane du Togo, rien n'explique la trop grande implication du gouvernement dans les structures islamiques. L'Etat togolais doit marquer une égale distance vis-à-vis de toutes les religions et amener chacune d'elle à s'organiser dans le strict respect de la forme républicaine du pays et son caractère laïc. La plupart des musulmans ont le sentiment d'être pris en otage par le pouvoir politique, qui s'immisce trop souvent dans les affaires islamiques. Nous pourrions citer en exemple, la commission nationale du HADJ, dont la composition comprend non seulement des départements ministériels, mais aussi des personnalités n'ayant rien à voir avec la pratique du culte musulman.

- ✓ **Un comité national de concertation et suivi des pratiques religieuses regroupant les responsables de toutes les religions.**
- ✓ Le Togo en effet se caractérise jusqu'ici par la coexistence de plusieurs religions. A côté de la religion musulmane, nous avons les catholiques, les protestants et les religions traditionnelles. Dans les villes, la proximité des mosquées avec certains temples, églises et lieu de culte VODOU, serait dans leurs actions d'élargir le cercle de leurs fidèles et de doter d'une sphère d'influence, d'être les sources de conflits et de menaces pour la paix et la cohésion nationale. C'est pourquoi, il est plus qu'urgent de mettre en place sous l'égide du ministère en charge des questions religieuses, cette structure.

12. De la politique extérieure

Aujourd'hui, aucun pays ne peut vivre en autarcie. Le monde étant devenu un village planétaire. Pour un pays comme le Togo, il s'agit d'être à la hauteur des engagements internationaux. Pour y parvenir, le pays doit soigner son image à travers ses relations sous régionales et internationales. C'est ce à quoi le Gouvernement MCD compte s'atteler au cours de son mandat. Les orientations à imprimer à la politique extérieure devront être axées sur les normes et standards internationaux pour un meilleur rayonnement du pays. Pour atteindre ces objectifs, le MCD envisage :

- ✓ Ratifier et faire respecter tous les accords internationaux relatifs aux droits de l'homme et libertés fondamentales.
- ✓ Mettre en place une diplomatie économique et commerciale plus offensive.

Projet de société du MCD

- ✓ Créer un climat politique sain et de bon voisinage avec les pays dont le Togo partage les limites frontalières.
- ✓ Rechercher et encourager l'intégration sous régionale et continentale gage du développement.
- ✓ Apporter un soutien indéfectible aux Organisations et Mouvements qui luttent contre la discrimination sous toutes ses formes, et toute autre forme d'oppression.
- ✓ Encourager le règlement pacifique des conflits.
- ✓ Renforcer les échanges culturels et commerciaux avec tous les pays à travers les accords bilatéraux et multinationaux.
- ✓ Donner son soutien pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO histoire de permettre à tous les Etats membres de tirer profit du tarif extérieur commun (TEC-CEDEAO) entré en vigueur le premier janvier 2015.

13. Les Togolais de l'étranger

Le Togo, notre pays, suite aux affres des colonisations successives, s'est vidé d'une grande partie de sa population. Depuis l'indépendance de notre pays en 1960, le phénomène s'est accentué suite aux troubles sociaux politiques qui ont suivi notre indépendance. Depuis les Coups d'État successifs de 1963 et 1967 qui ont installé au Togo une Dictature Implacable avec son lot de gestion Calamiteuse, Clanique doublée de gabegie au Togo, l'hémorragie s'est aggravée. Les troubles sociaux politiques depuis les années quatre-vingt-dix, ont accéléré le départ de nos compatriotes vers l'étranger. Il n'existe actuellement au Togo aucune statistique fiable sur le nombre de nos compatriotes établis à l'étranger sauf ceux ayant choisi de

Projet de société du MCD

s'établir dans les pays occidentaux dont les Services d'immigration tiennent régulièrement les statistiques sur les immigrés.

Dieu seul sait combien sont nos Compatriotes établis dans les pays en développement et surtout en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Rien qu'au Ghana, des sources non confirmées estiment le nombre de nos compatriotes à plus de Quatre millions d'âmes.

Cette diaspora Contribue à des sommets énormes à l'éradication de la pauvreté dans notre pays dans le soutien de leur famille. Aucun projet d'envergure économique intégrant l'implication de cette diaspora dans les stratégies de Développement de notre pays n'est mis en place. Pire encore, leurs droits civiques et politiques sont méconnus des différents gouvernements du Togo.

C'est pourquoi le gouvernement MCD prend l'engagement ci après-midi afin d'y remédier

- Commander auprès des puissances tierces, qu'elles soient Africaines, Asiatiques Américaines ou Européennes une enquête sur le nombre des compatriotes établis à l'étranger, afin de les associer aux plans stratégiques de développement de notre pays,
- De s'enquérir de leur situation dans les pays d'accueil et négocier avec les autorités de ces pays un plan d'aide au retour volontaire des compatriotes sans moyens de rentrer comme ce fut le cas en France sous la présidence de Nicolas Sarkozy pour la Communauté Malienne de France.
- Tenir leur statistique et en fonction des besoins de leur accompagnement, construire une diplomatie de proximité pour La Défense de leurs intérêts civils civiques et politiques.

CHAPITRE II: LE DOMAINE ECONOMIQUE

Il y a une chose sur laquelle les économistes sont tous d'accord : le développement ne passe pas par le même canal pour tous les pays. Si tel était le cas, il suffirait de copier intégralement le processus de développement des grandes nations dites développées. Ceci étant, chaque pays doit trouver son canal de développement et cela n'est possible qu'à travers la confrontation des idées et des propositions de développement.

Au cours des dernières décennies, bien qu'il soit resté à l'abri de l'instabilité régionale qui caractérise l'Afrique de l'ouest, le Togo connaît de nombreuses difficultés sur le plan socio-économique ; et la majorité de la population vit en deçà du seuil de la pauvreté. Dans sa marche vers le développement, plusieurs politiques et réformes économiques notamment les plans quinquennaux et les programmes d'ajustement structurel ont été mis en œuvre mais malheureusement l'Économie togolaise connaît depuis les vingt dernières années une situation extrêmement fragile.

Plus de cinquante ans que le Togo a accédé à son indépendance, force est de constater que le pays n'est pas encore indépendant sur le plan économique ; encore moins les populations. La misère, le chômage, l'inégale répartition de la richesse nationale, l'inégalité de genre entre homme et femme, la corruption, l'évasion fiscale, la mauvaise gouvernance sont entre autres les maux qui minent l'Économie togolaise.

Projet de société du MCD

Les indicateurs globaux tels que la baisse du revenu national, la situation déficitaire des Finances publiques, la stagnation de l'activité économique, et l'accélération de l'inflation quand bien même elle semble maîtrisée dans les pays de l'UEMOA, montrent que l'Économie togolaise se trouve dans un état très précaire. Cela est dû principalement au climat socio-politique malsain qui y prévaut, bloquant ainsi les activités de production, génératrices de revenu et créatrices d'emploi. Afin de remettre l'économie du pays sur les rails, nous nous engageons à créer les conditions idoines à travers les réformes inhérentes au bon fonctionnement des structures de gestion et de production. Il s'agira de bâtir une cité démocratique sans inégalité, d'améliorer les conditions de vie des populations, de réduire la pauvreté à travers la croissance économique et de promouvoir l'alternance à l'horizon 2020.

14. Les Finances publiques

Pour la mise en œuvre d'une vraie politique de développement, tout gouvernement responsable doit réglementer dans toute sa rigueur, la gestion des finances publiques. Celle-ci doit être la force de l'outil pour la réalisation des objectifs contenus dans son programme. Conscient de cette condition sine qua non, le MCD tient à refonder dans toute sa profondeur, cette machine financière capable de propulser le pays dans son développement. Les finances publiques du Togo sont caractérisées par un déficit budgétaire chronique dû à la mauvaise gestion, à la fraude fiscale favorisée par la corruption et au détournement des deniers Publics. Face à cette situation, le MCD préconise les mesures suivantes :

- ✓ Répartir le budget national conformément aux priorités et aux besoins du pays en faisant preuve de transparence dans la gestion de la chose publique.

Projet de société du MCD

- ✓ Améliorer les recettes fiscales en imposant tous les revenus.
- ✓ améliorer les recettes administratives en taxant tous les services.
- ✓ Combattre la fraude fiscale et la contrebande.
- ✓ Former, sensibiliser et contrôler les agents de recouvrements des impôts et taxes.

Dans ce cadre, il faudra combattre avec énergie toute forme de corruption et de détournement de fonds publics tout en améliorant le climat des affaires et le code des investissements. Pour ce faire, les services d'inspection et de contrôle des finances publiques seront renforcés et dotés de moyens conséquents pour bien s'acquitter de leur mission.

- ✓ Veuillez à ce que la cour des comptes assure pleinement et honnêtement ses attributions : la bonne utilisation économique des biens et des fonds publics.

15. L'Agriculture

Le Togo avec sa superficie de 56 600 km² et une population estimée à 6,2 millions d'habitants selon les résultats du recensement de 2010 et à 7 351 374 d'habitants selon le quatrième recensement général de la population (RGPH4) connaît une répartition démographique dense dans les zones rurales. Les études ont montré que 63% de la population vit dans les zones rurales contre 37% dans les zones urbaines. En tenant compte de ce grand atout humain, le MCD fait de ce secteur, celui prioritaire, sur le plan économique.

Le territoire cultivé estimé aujourd'hui à 25 % sera triplé sous notre mandat, dont 2/3 pour les produits alimentaires et 1/3 pour les produits de rente dans un plan quinquennal.

Dans ce secteur, nous entendons œuvrer pour l'augmentation de la production agricole à travers une modernisation à grande échelle de l'agriculture afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire tant quantitatif que qualitatif. Egalement nous allons œuvrer pour dégager des

Projet de société du MCD

excédents de production qui seront destinés à l'exportation vers les autres pays de la sous-région et ceci dans le but de revoir à la hausse, la participation de ce secteur dont les recettes d'exportations est actuellement estimée seulement à 20%. Pour la réalisation de ces objectifs ; le MCD s'engage sous son mandat à :

- ✓ Améliorer le système d'encadrement des agriculteurs.
- ✓ Accorder une grande part du budget au financement du milieu rural.
- ✓ Inventorier toutes les méthodes possibles d'augmentation des terres cultivables.
- ✓ Former des encadreurs agricoles qualifiés et en effectif suffisant ; pour cela, les instituts de formation agricole seront multipliés.
- ✓ Former les exploitants aux techniques agricoles.
- ✓ Associer les agriculteurs dans la planification et la gestion des terres agricoles.
- ✓ Promouvoir l'utilisation des intrants tout en rendant les prix accessibles aux agriculteurs.
- ✓ Promouvoir le financement du secteur agricole et rendre notamment le crédit agricole accessible aux agriculteurs à un taux d'intérêt presque nul.
- ✓ Profiter de l'effectivité du TEC CEDEAO pour développer les échanges interrégionaux des produits agricoles.
- ✓ Mettre en place un dispositif adéquat de sécurité alimentaire (stocks, système d'alerte,...).
- ✓ Développer les cultures de rente et industrielles ;
- ✓ Drainer et exploiter rationnellement les vastes marais du pays.
- ✓ Soutenir les prix des produits agricoles afin d'améliorer les revenus des agriculteurs.

Projet de société du MCD

- ✓ Doter toutes les régions de projets agricoles ; ces projets doivent avant tout, être au service des populations bénéficiaires en leur donnant notamment de l'emploi.
- ✓ Lutter contre la spoliation des terres par les riches.
- ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat privé dans le domaine agricole.
- ✓ Promouvoir l'industrie de transformation des produits agricoles.
- ✓ Soutenir les associations d'agriculteurs.
- ✓ Redynamiser les activités de l'ANSAT en permettant aussi bien aux consommateurs qu'aux producteurs de tirer profit.

Toutes ces mesures à terme, produiront plus de 350 000 emplois agricoles tout en entraînant de facto une amélioration de la contribution de ce secteur (actuellement estimée à 40%) au PIB national.

16. Elevage

L'élevage revêt une importance dans l'économie togolaise. En effet, l'élevage est pratiqué par au moins 75% des agriculteurs pour lesquels il constitue une source de protéine notable pour la couverture des besoins alimentaires des populations, mais également une source de revenu complémentaire et d'épargne appréciables pour les populations rurales. L'élevage au Togo contribue pour environ 13,4% au PIB agricole et pour près de 6,7% au PIB national. Pour améliorer ces performances, le MCD s'engage à :

- ✓ Améliorer le potentiel génétique du gros bétail pour augmenter la production laitière et de viande ; pour ce faire, il s'impose d'améliorer les pâturages.
- ✓ Promouvoir l'élevage moderne.

- ✓ Encourager l'élevage du petit bétail et de la volaille.

17. Energie

Tenant compte d'énormes problèmes auxquels le Togo est confronté en matière d'énergie, l'objectif fondamental, est de voir le pays connaître une indépendance énergétique. Pour cela, nous nous lancerons dans une production abondante de l'énergie sous toutes ses formes. Notre politique sera d'exonérer les importations des équipements d'énergie solaire afin d'encourager une production domestique des énergies renouvelable. Ceci permettra d'augmenter le Kwh par habitant qui demeure aujourd'hui très faible, pour cause de forte dépendance. Toutes les sources d'énergie disponibles seront explorées avec une orientation significative vers les énergies renouvelable et d'une manière efficiente. L'économie togolaise va connaître un boom à travers la mise en exploitation optimale du potentiel énergétique du pays. Une amélioration sera observée sur le coût de production et rendrait l'énergie accessible aux ménages à faibles revenus. L'électricité ne doit plus être considérée comme un luxe mais une nécessité pour la population et un facteur de développement. Pour cela, un accent sera mis sur l'électrification rurale afin de favoriser l'essor des centres ruraux. Les nouvelles formes d'énergies seront utilisées en alternative avec l'hydroélectricité et surtout la production du biogaz.

18. Les mines

L'exploitation des ressources naturelles surtout minières en milieu rural entraîne inévitablement des changements majeurs dans la zone d'exploitation. Ces changements sont davantage mis en exergue, si l'exploitation de ces ressources provoque une remise en cause des modes de pensée et d'action des populations riveraines. Ce résultat est souvent le fruit d'une gestion non concertée des dites ressources ayant pour conséquence des changements sociaux, économiques et surtout environnementaux. Le MCD s'engage à :

- ✓ Améliorer la transparence dans la gestion des industries extractives.

19. Une gestion équitable et durable des minerais : Les phosphates, une ressource importante du Togo

Les phosphates sont une des ressources non des moindres pour l'économie togolaise. Son extraction est d'une grande importance pour le pays, ce qui lui a valu le nom de « géant de l'économie nationale ». Cette importance du secteur a été plus notoire dans les années 1970-80 où la plupart des investissements en infrastructures surtout, étaient réalisés sur ressources propres dont la majorité provenait des recettes du secteur phosphater. Durant cette période, ce secteur contribuait au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 40-45% et la société des phosphates était la première de toutes les entreprises publiques et parapubliques du Togo.

La production des phosphates domine non seulement le secteur minier mais également les principales productions d'exportation à hauteur de 23% et participe pour environ 40% aux recettes d'exportation du pays. En outre, cette industrie contribue à la croissance économique du pays par la création des emplois et par sa contribution au budget de l'État à hauteur de 35%, bien qu'aujourd'hui ce secteur soit très fragilisé par une crise de mauvaise gestion. Le

Projet de société du MCD

phosphate Togolais aujourd'hui n'est plus compétitif à cause d'une substance toxique qu'il renferme. Le MCD s'engage pour son mandat à investir intensément dans ce secteur afin qu'il devienne compétitif et que le Togo s'intègre efficacement dans un maillon de la chaîne de valeur mondiale du phosphate.

Cependant, la contribution de ce secteur à l'économie nationale n'est pas sans incidence sur les populations riveraines elles-mêmes, leurs activités socio-économiques d'une part et sur l'environnement direct et indirect d'autre part.

Les sociétés des mines provoquent de sérieuses dégradations de l'environnement. Ces dommages rendent de plus en plus difficiles les conditions de vie des populations locales. L'exploitation se faisant à ciel ouvert, entraîne la dégradation de milliers d'hectares de terres qui après exploitation, ne font l'objet d'aucun réaménagement. C'est ainsi que les zones d'exploitations deviennent des zones accidentées, souvent difficiles d'accès, marquées par des collines, des plateaux et des vallées artificielles.

Pour trouver une solution à ces problèmes provoqués par l'exploitation non contrôlée des minerais, une gestion durable s'impose. Celle-ci prendra en compte les interactions existant entre les sphères économique, naturelle et socio-culturelle de cette exploitation.

La création des richesses se faisant par l'Homme et pour l'Homme, il est important de considérer le volet social et l'impact environnemental du développement comme une des priorités et exigences à respecter pour l'exploitation des mines. La prise en compte de ce volet passera par la consécration d'une part des bénéfices à la régénérescence du milieu naturel après exploitation.

Une des clés du développement étant l'approche participative des projets, leurs conceptions et la mise en œuvre devraient être réalisées de manière concertée avec les populations riveraines pour créer une dynamique locale en vue d'impulser un réel développement.

Tout en optant pour une politique d'accroissement de la production minière, nous comptons commander des études d'impact environnemental dans le secteur minier du Togo et prendrons des mesures relatives à la protection de l'environnement. Les nouvelles carrières minières en construction doivent non seulement respecter les dispositions environnementales internationales mais aussi associer les communautés des zones d'exploitations.

20. L'industrie

L'industrialisation est le facteur pour un pays de se propulser vers un véritable développement. Il est démontré qu'aucun pays ne peut se développer s'il ne peut transformer sur place ses matières premières. Fort de ce constat, le MCD s'attèlera à l'intensification de l'industrialisation en se basant sur les énormes potentialités énergétiques et minières dont regorge le pays.

Les missions l'ANPGF serait élargie en capacité d'intervention et financier. Notre pays ne pourra se développer si nous n'avions pas une masse importante de PMI/PME soutenue et dynamique. Pour mieux donner ce caractère industriel au pays, le MCD prendra des dispositions visant à :

- ✓ Exploiter rationnellement les potentialités en ressources du sous-sol en tant que base d'accumulation du capital pour l'investissement industriel.

Projet de société du MCD

- ✓ Mobiliser et orienter l'épargne vers les investissements productifs.
- ✓ Privilégier la transformation des produits agricoles afin de leur donner une plus-value et créer des emplois à travers les PMI /PME.
- ✓ Encourager les petites et moyennes industries par la mise en place d'un fond de secours pour les entreprises en difficultés.
- ✓ Développer progressivement industrie qui sera tournée vers l'exportation.
- ✓ Créer une banque des PMI/PME qui accompagnera les industriels et les entrepreneurs via une approche participative.
- ✓ Réformer le code d'investissement aux réalités du moment en privilégiant le caractère libéral de ce dernier.
- ✓ Œuvrer pour un transfert des nouvelles technologies vers le Togo.

21. Le commerce

L'industrialisation et le commerce étant liés, le Gouvernement créera l'adéquation des deux secteurs pour un renforcement des rendements. Le commerce de nos jours est l'un des moyens les plus utilisés dans la relance de l'économie. Sur ce, le commerce extérieur connaîtra une expansion, gage d'une balance commerciale excédentaire. Quant au commerce intérieur, un accent particulier sera mis dans sa modernisation à travers de nouvelles réglementations incitatives en termes administratifs et fiscaux. La facilitation des échanges fera partie de nos priorités car beaucoup d'études montrent qu'elle a un impact positif sur la croissance économique. Pour sa phase de réalisation, le MCD, compte :

- ✓ Libéraliser le commerce sous réserve pour le Ministère du commerce d'établir la liste des professions réglementées, soumises à autorisation préalable.

Projet de société du MCD

- ✓ Faire de la chambre du commerce et des industries, un véritable instrument de gestion, une vitrine et la promotion des activités commerciales.
- ✓ Créer une bourse agricole afin de rendre compétitif les produits agricoles nationaux.
- ✓ Promouvoir la libre concurrence en suivant et en contrôlant les monopoles de fait à tous les niveaux.
- ✓ Revoir le code des marchés publics de sorte que les entreprises togolaises en tirent des bénéfices de tous les niveaux, malgré les réglementations communautaire.
- ✓ Multiplier les centres commerciaux ruraux pour rapprocher les marchandises de la population.
- ✓ Mettre à jour les lois et règlements régissant le commerce intérieur.
- ✓ Créer un institut de normalisation et de contrôle de la qualité qui aura pour mission de mettre en place des normes de qualité des produits et services dans tous les secteurs de la vie industrielle.
- ✓ Assister les industriels dans l'amélioration de la qualité de leurs produits.
- ✓ Sensibiliser, informer et éduquer les consommateurs en vue de défendre efficacement leurs intérêts.
- ✓ Promouvoir et soutenir les échanges commerciaux interrégionaux.
- ✓ Prendre des mesures incitatives pour encourager la consommation des produits togolais.

22. Les transports

Ce secteur qui est un facteur de développement par excellence, connaît une insuffisance structurelle et fonctionnelle notoire. Les infrastructures routières, ferroviaires feront l'objet de profondes mutations. Un plan quinquennal ambitieux permettra de doter toutes les

Projet de société du MCD

localités de bonne infrastructure de transport de qualité afin de faciliter l'écoulement des produits et la circulation des personnes. Dans sa politique de réalisation le MCD compte :

- ✓ Développer les infrastructures routières modernes dans tout le pays en créant une société des autoroutes du Togo et en mettant en place un partenariat public-privé.
- ✓ Construire les grandes routes reliant les différentes préfectures du pays et toutes celles d'intérêt économique et touristique en interaction avec les régions et les communes qui seront créées.
- ✓ Construire de nouvelles routes reliant les différentes communes pour élargir le réseau d'échanges intra-communaux.
- ✓ Favoriser la transformation des conducteurs du secteur de taxi moto en les ramenant vers entreprises transport plus traditionnelles, et par le biais de tous les montages juridiques possibles et incluant la participation de tous les acteurs public et privé afin d'assainir le milieu.
- ✓ Prendre des mesures qui respectent des normes environnementales dans l'importation du matériel roulant.
- ✓ Construire des gares routières dans les principales villes du pays.
- ✓ Promouvoir la création des auto-écoles et élaborer une législation régissant leurs activités et celles de la profession de taxi.
- ✓ Soutenir la création et le développement des compagnies aériennes nationales et sous régionales.
- ✓ Construire au moins un aéroport dans chaque région et dans les sites touristiques souvent fréquentés en ouvrant aux secteurs privés
- ✓ Contribuer à la création d'un réseau ferroviaire interurbain et reliant aux pays de la sous-région.

- ✓ Repenser et développer le transport urbain et interurbain en tenant compte des normes environnementales.

23- Les Postes et Télécommunications

La communication est aujourd'hui l'instrument indispensable au développement. Aucun pays ne peut répondre aux exigences de l'heure sur tous les plans sans la modernisation et le renforcement de son réseau de communication. Alors, nous nous attèlerons à faire du Togo un des grands pays des nouvelles technologies. Les zones rurales qu'urbaines connaîtront la même vitesse dans la réalisation de la politique d'infrastructures de communication. Ainsi toutes les localités seront couvertes d'un réseau de communication fiable, à moindre coût et ouvert à la concurrence. Pour ce faire nous proposons de :

- ✓ Faire du téléphone un outil de développement socio-économique accessible à toute la population.
- ✓ Mettre fin aux monopoles et promouvoir la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile en accordant deux nouvelles licences de téléphonie mobile.
- ✓ Promouvoir la télévision et radio de proximité.
- ✓ Renforcer la capacité du réseau internet.
- ✓ Promouvoir le commerce électronique.
- ✓ Libéraliser et renforcer les prestations des stations de radio et de télévision privées.
- ✓ Renforcer le rôle régulateur de la HAAC.

24. Le tourisme

Le tourisme est un secteur clé de l'économie et pourvoyeur d'emploi. A travers celui-ci, le pays exporte ses richesses culturelles. Conscient de l'énorme atout dont dispose le Togo dans ce domaine, le Gouvernement MCD ne ménagera aucun effort à faire de ce secteur l'un des poumons de l'économie togolaise. Le MCD fera :

- ✓ Concevoir une stratégie réaliste de développement du tourisme en mettant l'accent sur l'aménagement et le réaménagement des sites touristiques.
- ✓ La création de parcs ou mini-parcs nationaux dans des régions touristiques en concertation avec les communautés locales.
- ✓ Promouvoir le tourisme intérieur afin d'amener les Togolais à mieux connaître leur pays.
- ✓ Coordonner et réglementer l'exercice de la profession de l'hôtellerie, de la restauration, d'agences de voyage, etc.... par la conception d'une législation appropriée dans ce domaine.

25. L'artisanat

Notre politique artisanale connaîtra une modernisation sans précédent à travers les techniques de travail et d'encadrement.

Nous allons œuvrer pour :

- ✓ Encourager la création des associations culturelle et la mise en place d'une politique de restructuration et du développement des entreprises du secteur ; pour ce faire, il faudra favoriser le développement d'un artisanat orienté vers la fabrication des biens de production plus performants et substituables à être exportés.

Projet de société du MCD

- ✓ Encourager l'artisanat artistique en tant que facteur important dans la promotion du tourisme.
- ✓ Encourager l'entrepreneuriat dans le secteur artisanal ;
- ✓ Promouvoir la formation et le perfectionnement des artisans ;
- ✓ Promouvoir le crédit dans le secteur artisanal.

26. Environnement

L'environnement joue un rôle de premier plan dans le paysage naturel d'un pays, il se verra accordé un accent particulier dans la politique de développement de notre gouvernement.

Le MCD fera du rêve une réalité à travers son programme ambitieux de créer, un TOGO VERT. Des prix TOGO VERT seront institués pour honorer les paysans, les associations, les villes et communes qui auront excellé dans le reboisement et l'entretien des espaces écologiques. Egalement la priorité sera mise sur les actions suivantes afin de sauvegarder un environnement viable :

- ✓ Concevoir un plan directeur d'assainissement urbain en mettant l'accent sur les déchets industriels qu'il faudra recycler et encourager l'implantation des sociétés qui feront des recyclages des déchets environnementaux.
- ✓ Concevoir un programme de recyclage des eaux usées et des immondices pour la production des engrais organiques et de l'énergie notamment.
- ✓ Mettre en place des actions de protection de la faune et de la flore tout en pénalisant l'abattage anarchique des forêts.
- ✓ Prévenir la pollution environnementale ;

Projet de société du MCD

- ✓ Protéger les forêts et encourager les reboisements avec une gestion saine et rigoureuse.
- ✓ Encourager l'usage du gaz domestique en remplacement de charbon de bois. Il s'agira d'exonérer les importations du gaz domestique afin de favoriser la constitution de la flore.
- ✓ Mettre en place des actions citoyennes et volontaires dans la protection environnementale.

CHAPITRE III. : LE DOMAINE SOCIAL ET CULTUREL

Le MCD fait de l'être humain, l'élément central dans les orientations de toutes ses actions. A cet effet, la philosophie du parti accorde une place prépondérante au social et à la culture qui constituent le levier identitaire du peuple togolais et le soubassement de tout œuvre de développement. Faisant de ce domaine son cheval de bataille, le MCD ne ménagera aucun effort pour la promotion sociale et culturelle de toute la population togolaise. La santé, baromètre de la capacité d'un pays à prendre son décollage économique, connaîtra particulièrement une amélioration sans précédent. L'éducation étant la fondation du développement, un accent particulier sera mis sur l'instruction, l'éducation et la formation de la population. L'alphabétisation et l'enseignement des langues nationales ne seront pas du reste, connaîtront une expansion au profit de toutes les catégories socio-professionnelles. L'habitat sera au centre d'une forte modernisation. Le renforcement de l'assistance sociale demeure une préoccupation essentielle à travers des actions au profit des démunis et des couches vulnérables. La promotion de l'emploi et de la sécurité sociale bénéficiera d'une adéquation entre l'offre et la demande. La revalorisation et l'enrichissement de la culture togolaise, la promotion de la femme et la protection de l'enfant, l'encadrement efficace et efficient de la jeunesse, les loisirs et sports favorisant l'épanouissement feront l'objet d'une attention particulière par la mise en œuvre des mécanismes appropriés pour chaque secteur.

27. L'alphabétisation

Les fondements de toute civilisation et du développement harmonieux d'un pays passent par l'instruction de son peuple. Il est d'ailleurs connu de tous que le niveau de développement socio-économique des Etats est intimement lié à la qualité d'éducation et de formation de leurs populations. Malheureusement au Togo, le système éducatif présente de réelles difficultés. Le capital humain au Togo présente un niveau très faible de maîtrise des outils théoriques et techniques, ce qui entrave le processus de développement. Selon l'enquête MICS 2011, l'analphabétisme touche environ 43,3 % des jeunes et d'adultes de 15 à 44 ans, soit 977 000 personnes, dont plus des deux-tiers sont des femmes (670 000).

Ce taux global se caractérise aussi par de fortes disparités régionales. En effet, le taux d'analphabétisme varie considérablement de la région méridionale du pays vers la région septentrionale et se traduit par un écart très sensible allant de 18,5% pour Lomé à 67,2% pour la région des Savanes. En dehors de Lomé et Maritime (33,4%), les taux d'analphabétisme des autres régions sont tous au-dessus de la moyenne nationale : Plateaux 44,7%, Centrale 42,2% et Kara 45,9%. Cela ne signifie pas pour autant que le problème de l'analphabétisme épargne les régions méridionales car celles-ci, avec l'influence de Lomé la capitale, concentrent 64,21% de la population totale.

Force est de constater que le Togo enregistre un pourcentage élevé d'analphabètes avec un taux d'alphabétisation de 60,9% qui n'est pas à un niveau satisfaisant.

Dans le souci de mettre un terme à ce fléau qui gangrène le peuple togolais, le MCD entrevoit des réformes d'une grande envergure du système éducatif. Il sera sujet d'une

Projet de société du MCD

profonde innovation à tous les différents degrés de l'enseignement. La discrimination positive entre garçons et filles dans la scolarisation des enfants sera renforcée. Certaines pesanteurs liées à la tradition dont est victime le sexe féminin trouvera des solutions adéquates. L'autonomisation des femmes via leurs instructions et leur insertion dans la vie professionnelle constituera le cheval de bataille du MCD.

Tout togolais doit savoir lire et écrire, le MCD s'emploiera à faire de l'instruction un droit pour les enfants et un devoir pour les parents, en créant des conditions favorables pour atteindre ces objectifs. Notre gouvernement va œuvrer pour :

- ✓ La mise en place des structures d'alphabétisation afin de permettre à toutes les catégories sociales d'acquérir des connaissances de base en vue d'une adaptation efficace au développement national.
- ✓ La multiplication des centres professionnels d'alphabétisation dont la mission sera de former des spécialistes pour un meilleur rendement.
- ✓ L'implication des organisations non gouvernementales (ONG) et les confessions religieuses pour de meilleurs résultats sera encouragé.
- ✓ la mise à disposition des matériels didactiques adéquats aux enseignants en vue de les mettre dans les conditions idoines de travail.

28. L'enseignement maternel et primaire

L'enseignement primaire est un droit inaliénable reconnu par notre constitution en son article 35. A cet effet, il est obligatoire pour tous les enfants et doit être gratuit. Le MCD faisant de

Projet de société du MCD

ce secteur sa prédilection se donnera les moyens de ses ambitions en dotant les établissements des infrastructures immobilières, matérielles et didactiques indispensables pour leur bon fonctionnement. L'extension des établissements dans toutes les contrées du pays sera le principal chantier auquel le parti va s'atteler. Un jumelage sera institué entre les établissements privés et publics pour des échanges d'expérience. Une subvention substantielle sera octroyée aux établissements privés.

Le système éducatif actuel au Togo ne fonctionne pas d'où le chômage, le désespoir chez les jeunes et la délinquance dans les grandes villes comme à Lomé. Donc il faut orienter le système éducatif vers le système allemand dont la force économique est grande en Europe et dans la zone euro avec un taux de chômage très faible. Pour atteindre ses objectifs, le parti envisage :

- ✓ Rendre obligatoire l'enseignement maternel et primaire jusqu'à l'âge de 16 ans.
- ✓ Les élèves seront suivis par un même enseignant du CP1 jusqu'au CM2. Ceci permettra à ce dernier de détecter les bons élèves aptes pour continuer au CEG, au lycée puis à l'université. Les autres seront orientés vers les écoles professionnelles en fonction de leurs résultats durant les 6 années à l'école primaire. A la fin du cursus primaire, les enseignants feront des propositions d'orientation aux parents à qui reviennent finalement le dernier mot. C'est bien le système éducatif allemand.
- ✓ Dans les écoles professionnelles, les élèves vont partager leur temps entre la formation théorique et pratique dans les entreprises. Ainsi quand ils sortent ; ils sont automatiquement embauchés ou opérationnels. Tout ceci permettra de préparer les enfants à une formation pour ne qu'ils deviennent pas délinquants et plus tard sans

Projet de société du MCD

diplôme et sans formation. C'est encore la raison fondamentale du faible taux du chômage chez les jeunes en Allemagne dont le système nous inspire.

- ✓ À l'école primaire, les cours se feront en journée continue jusqu'à 13h pour permettre aux enfants, souvent de bas âge, d'être moins fatigués et de s'exercer à la maison dans l'après-midi. Cela leur permettra d'avoir le temps nécessaire pour bien préparer les exercices qui leur seront donnés à faire à la maison pour le lendemain à l'école.
- ✓ Instaurer les cantines scolaires sans distinctions régionales.
- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement par les formations professionnelles des enseignants et des recyclages périodiques.
- ✓ Renforcer les capacités des enseignants en leur donnant les moyens nécessaires dans l'exercice de leur fonction.
- ✓ Revaloriser la fonction d'enseignant par un traitement salarial particulier.
- ✓ Mettre à la disposition des écoles primaires des équipements adéquats pour leur bon fonctionnement.

29. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire considéré comme le tronc dans le schéma éducatif sera porté à une organisation solide et concertée. Son importance dans la préparation des élèves à affronter l'enseignement supérieur d'une part et dans la formation adéquate des élèves pour une bonne qualification dans leur aventure sur les marchés d'emploi d'autre part, oblige cette vision particulière.

Projet de société du MCD

A cet effet le parti préconise de :

- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement à travers des formations solides des enseignants, d'un encadrement efficace aussi bien des enseignants que des apprenants. Les équipements didactiques et matériels seront disponibles dans tous les établissements pour de meilleurs rendements.
- ✓ Multiplier les établissements d'enseignement tant général que technique et les centres de formation professionnelle équivalente à ce niveau. L'enseignement technique reste jusqu' aujourd'hui, l'enfant malheureux des systèmes éducatifs togolais. Il doit être encouragé à tous les niveaux secondaire et universitaire en partenariat avec les villes, régions et le secteur privée ; Une répartition équitable sera faite selon un programme sectoriel bien établi. Le souci est de donner la même chance de réussite à tous les enfants, adolescents et adultes de nos différentes localités.
- ✓ Encourager l'implantation des établissements privés pour suppléer à l'insuffisance des établissements publics par un soutien logistique.
- ✓ Favoriser la création en nombre suffisant des postes de conseiller d'orientation scolaires afin d'aider les élèves dans le choix de leurs futures filières et de leurs professions.
- ✓ Créer un fonds de solidarité sociale pour les soutiens matériel et financier des enfants dont les parents sont reconnus démunis après des enquêtes.

- ✓ Réintroduire la remise des prix aux meilleurs élèves des différentes classes en vue d'encourager la culture de l'excellence.

30. L'enseignement supérieur et universitaire

L'enseignement supérieur et Universitaire est un cadre d'études de haut niveau par excellence. C'est pourquoi des dispositions idoines doivent être prises afin de lui donner les moyens nécessaires pour son meilleur fonctionnement. Ces structures forment des chercheurs et des cadres supérieurs. Il est ainsi le miroir qui reflète l'image intellectuelle du pays.

Pour cette raison le parti envisage :

- ✓ Mettre sur pied une organisation qui prend en compte les conditions des enseignants, des étudiants et les besoins des infrastructures immobilières et mobilières.
- ✓ La nomination du président ou présidente de l'Université n'est pas démocratique au Togo. Le pouvoir politique n'a rien à faire là-dans. C'est le conseil d'université qui s'en occupe. Il est élu dans les Etas Démocratiques par ses pairs enseignants avec les représentants des étudiants. Donc un président de l'université qui est venu pour servir l'intérêt des étudiants, des professeurs et du rayonnement de l'Université sera apprécié. Ils sont élus pour deux ans, renouvelables une seule fois: Donc maximum 4 ans.
Or, au Togo, le président de l'Université est nommé par le président de la république. Donc il est soumis au pouvoir exécutif et politique au lieu de défendre les intérêts des étudiants.
- ✓ Rendre dynamique les services d'orientation en vue d'aider les étudiants dans leur choix par rapport aux besoins nationaux.
- ✓ Créer des centres de recherche universitaire et des pôles d'excellences.

Projet de société du MCD

- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.
- ✓ Attribuer les bourses d'études sur la base du mérite et aussi du social en tenant compte des revenus des parents du nouveau bachelier. Des critères particuliers seront retenus pour en bénéficier. En Europe par exemple, c'est sur ces deux bases que les bourses d'études sont attribuées aux nouveaux bacheliers car il faut comprendre que les enfants dont les parents sont pauvres ont plus besoin de soutiens financiers pour réussir à l'Université que les étudiants dont les parents ont plus les moyens financiers. L'attribution des logements dans les cités universitaires doit prendre aussi en compte ce critère du milieu social de l'enfant. Malheureusement c'est le contraire qui se fait chez nous. On doit privilégier les étudiants les plus démunis. Ils ont besoin de minimum pour réussir dans les Facultés sinon c'est encore l'échec total qui surviendra avec le redoublement et l'abandon des études. C'est ce critère concernant les bourses et les logements étudiants qui sont appliqués en France. Les étudiants non boursiers doivent avoir accès aux restaurants universitaires dans les mêmes conditions que les étudiants boursiers sans d'autres conditions particulières à leur encontre tant qu'ils ont aussi la carte étudiant et munis d'un ticket de restaurant universitaire. Ceci permettra de ne pas rendre la vie étudiante plus difficile aux plus démunis.
- ✓ Octroyer des aides aux étudiants réglementairement inscrits.
- ✓ Accroître la capacité d'accueil des universités et produire plus d'enseignants chercheurs qui sont actuellement en déficits.
- ✓ Organiser les cours du soir à l'intention des fonctionnaires qui désirent poursuivre les études supérieures.

Projet de société du MCD

- ✓ Encourager l'implantation d'universités et d'instituts supérieurs privés dans les grandes villes afin de réguler la capacité d'accueil des établissements supérieurs.
- ✓ Développer un partenariat entre l'université et les différents secteurs de la vie nationale.

31. L'enseignement privé

Les établissements privés représentent aujourd'hui la grande réserve qui accueille un nombre important des élèves. En fonction de leur rôle important dans l'éducation, il s'avère impératif d'intégrer dans les programmes sectoriels, les mécanismes devant favoriser leur bon fonctionnement. L'incapacité de l'État à pouvoir satisfaire les demandes dans l'enseignement est réelle. Ainsi, pour une meilleure efficacité de l'enseignement privé, le parti envisage :

- ✓ D'encourager la multiplication des établissements privés au niveau du primaire, du secondaire et du supérieur. Toutefois, ces établissements devront respecter les programmes en vigueur mis en place par les ministères en charge de leur exécution.
- ✓ La création réglementée des centres privés de formation professionnelle.
- ✓ L'octroi des subventions aux établissements privés à travers la prise en charge des salaires d'un nombre d'enseignants et la formation professionnelle de tous les enseignants.

- ✓ L'harmonisation des salaires des enseignants dans les établissements privés afin de relever leur niveau de vie.
- ✓ Développer le partenariat public-privé dans le secteur de l'enseignement.

32. La santé publique

La jouissance d'une bonne santé par la population togolaise est l'un des indicateurs de son développement. C'est pourquoi, faire de la santé pour TOUS, une réalité s'avère primordiale. A cet effet, elle constituera les points de départ et d'arrivée des préoccupations majeures du MCD. Pour atteindre cet objectif, le parti envisage :

- ✓ Multiplier les centres hospitaliers et les centres de santé suivant un plan stratégique de la santé.
- ✓ Doter ces structures d'infrastructures sanitaires adéquates en vue d'améliorer la qualité des soins à administrer aux malades.
- ✓ Instituer la prise en charge effective des premiers soins ou soins primaires quels que soient les cas présentés.
- ✓ Mettre un accent particulier sur les qualités de soins et d'interventions dans les maternités en vue de juguler les problèmes auxquels sont confrontés les sages-femmes et les femmes en état de grossesse lors des accouchements.
- ✓ Entretien de façon permanente les équipements dans les différentes structures sanitaires en vue de les rendre plus efficaces.

Projet de société du MCD

- ✓ Assurer une formation solide du personnel médical et paramédical à tous les niveaux pour répondre aux besoins croissants dans ce domaine.
- ✓ Promouvoir et encadrer la médecine traditionnelle.
- ✓ Renforcer les centres de recherches biomédicales orientées vers la pharmacopée traditionnelle.
- ✓ Promouvoir la fabrication de médicaments à base de plantes et produits locaux.
- ✓ Revaloriser les services de l'assistant d'hygiène en vue de l'encadrement de la population en matière d'hygiène, de nutrition et de diététique pour une réduction sensible des maladies infantiles endémiques et/ou épidémiques.
- ✓ Intensifier la sensibilisation de la population dans le cadre de la lutte contre le Sida et les maladies sexuellement transmissibles.
- ✓ Promouvoir la protection de la santé de la mère et de l'enfant pour un meilleur avenir de la population.

33. Le logement

Dans les trente prochaines années, la population togolaise aura doublé, selon le dernier recensement démographique du Togo, à en croire les experts, seuls trois habitants sur dix pourront vivre dans un logement décent. Les organisations en charge du logement estiment à 66,1% le nombre de Togolais vivant dans des logements précaires et dont 43,91% de ménages en milieu urbain. Près de 82,78% ne disposent pas de moyen d'évacuation d'eau et 17,44% n'ont pas non plus de latrines, très peu de terrains sont régulièrement immatriculés et seuls 5,24% de propriétaires ont un titre foncier sur le plan national.

Projet de société du MCD

Dans ces conditions des mesures urgentes, doivent être prise pour améliorer dans un laps de temps, l'état de précarité dans lequel vivent les Togolais. Tout en considérant que la coexistence entre droit positif et droit coutumier crée un pluralisme juridique qui contribue d'avantage à l'aggravation des litiges fonciers, et que le système du livre foncier a montré ses limites aussi bien dans ses objectifs que dans ses moyens, l'accès à la terre et au logement va constituer un enjeu essentiel compte tenu du doublement de la population togolaise dans les années à venir.

Dans ces conditions ; nous comptons :

- ✓ Mettre en œuvre des mesures confortant les droits fonciers coutumiers par la délivrance de titres collectifs ou individuels ;
- ✓ Moderniser les systèmes fonciers, en adoptant un modèle proche de la publicité foncière pour plus de sécurité, de fiabilité et d'efficacité de la procédure de délivrance des titres et des transactions immobilières.
- ✓ Le tribunal va désormais s'occuper de la publicité foncière. Un service du tribunal sera spécialement consacré au foncier au sens large du terme et aura comme appellation « Service foncier » avec la mise en place d'un mécanisme juridique permettant d'éviter la double vente d'un même terrain à deux acquéreurs différents
- ✓ Sensibiliser les populations et les acteurs du foncier sur le titrement et ses avantages par notamment l'organisation de forums, de colloques ou de séminaires ;
- ✓ Des mesures audacieuses seront prises afin de contribuer à la construction accélérée de 100 000 logements sociaux sur une échelle de 5 ans.

- ✓ Une politique de logement liée à l'encadrement des prix de l'immobilier sera mise en place. Un soutien accru aux promoteurs de logements par la mise en place d'un fond de garantie et de crédit immobilier sera institué..

34. Les emplois

Un des défis majeur de notre administration, sera la mise en place des mécanismes de création et de réduction du sous-emploi des jeunes. Le Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ), dans son diagnostic révèle que le taux de sous-emploi est de 26,1% en 2006 et de 22,8% en 2011. Ce taux est de 23,1% pour les hommes et 22,4% pour les femmes (QUIBB, 2006, 2011). On note également que selon la nature de l'emploi, les écarts sont importants. Ainsi, en 2006 par exemple, 69,5% des personnes sous-employées travaillaient à leur propre compte. Le niveau de sous-emploi enregistré était d'un maximum de 43,7% dans la région des Savanes à un minimum de 17,8% observé dans la région des Plateaux (QUIBB 2006).

Une réelle politique sera mise en place pour la création rapide d'emploi.

Nous comptons :

- ✓ Dans le public :
 - Créer 40 000 emploi supplémentaire, aujourd'hui estimés 55 000 fonctionnaires ;
 - Mettre fin au cumul des postes dans les fonctions administratives et surveiller les départ à la retraite ;
 - Redéfinir la mission du FAIEJ, tout en le transformant en un fonds de garantie destiné à soutenir les jeunes entrepreneurs auprès des banques.

Projet de société du MCD

✓ Dans le privé :

- Veiller à l'application des conventions collectives et aux respects du code du travail. Les rapports font cas de 130 000 emplois dans le privé, si nos textes régissant le travail sont respectés.
- Des mesures liées aux réductions fiscales seront mises en œuvre afin d'encourager les entreprises qui recrutent.
- Encourager la création de 150 000 emplois indépendants. Sur ce, le gouvernement financera tous les projets bancables à un taux presque d'intérêt nul. Il s'agira de mettre en place des institutions financières à caractère purement sociale. Ces institutions avec le financement qu'il apporte, deviendront associées avec les entrepreneurs qui le seront avec le projet qu'ils proposent. Les bénéfices et pertes seront partagés entre les deux parties durant la vie du crédit. L'institution financière se désengagera de l'activité une fois le crédit remboursé bien sûr à un taux d'intérêt nul.

35. Sports et loisirs

En dehors de l'aspect professionnel et financier, une chose est sûre ; le sport est bénéfique pour la santé. Ce secteur fera également partie intégrante des préoccupations majeures du gouvernement MCD. Nous prévoyons à cet effet :

- ✓ Instaurer quelques heures d'activités sportives et régulières par des formateurs bien étoffés à ce titre.
- ✓ Instaurer des sports populaires, de masse et le sport pour les personnes vivant avec un handicap ou ayant une mobilité réduite.

Projet de société du MCD

- ✓ Une réorganisation du sport pour tous en dotant toutes les préfectures des aires sportives équipées et d'une capacité acceptable

Pour le sport professionnel et de haut niveau :

- ✓ La construction des centres de formation de toutes catégories et la formation des cadres sportifs.
- ✓ La construction des centres, des terrains de jeu, des stades, deux piscines nationales de compétitions et des grands gymnases.
- ✓ Assainir le milieu du football qui est de nos jours un sport roi.
- ✓ Interdire la création des clubs qui utilisent les ressources publiques à titre privé (AS Douane, Dyto, Togo télécom, AS Togo port.....).
- ✓ L'organisation d'une CAN en 2021, et pour cela, il est envisagé la construction de trois grands stades modernes.

CONCLUSION

Somme toute, le MCD invite tous les Togolais et Togolaises à voter autrement en se basant sur les programmes et non sur la personnalité des candidats. Voter l'alternance c'est voter le programme MCD et voter le programme MCD c'est voter pour un nouveau Togo prospère.

Togolais, apporte ta pierre à l'édification de ta patrie pour un lendemain meilleur tant attendu !